

Engagements « Quartiers 2030 »

Mobilisés pour améliorer la vie des habitantes et habitants
des quartiers politique de la ville

APPEL À PROJETS 2026



quartiers2030



La Nantaise d'Habitations 
Groupe ActionLogement



TABLE DES MATIÈRES

- 01 Préambule
- 02 L'appel à projets
en chiffres
- 03 Périmètre de l'appel à
projets
- 04 Les priorités de l'appel
projets
- 05 Calendrier

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs,

L'État, Nantes métropole, les villes de Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault ainsi que les partenaires financeurs renouvellent pour 2026 l'appel à projets du contrat de ville qui soutient les initiatives en faveur des habitants des 15 quartiers politique de la ville de la métropole nantaise.

En 2025, le calendrier budgétaire national a été affecté par le vote tardif de la loi de finances, ainsi que par le resserrement d'une partie de l'enveloppe État pour la politique de la Ville. La délégation, pour la Loire-Atlantique, des crédits relatifs à la politique de Ville au-delà des délais habituels, a ainsi conduit à retarder l'information de certaines associations sur les financements attribués.

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales et métropolitaines et un contexte budgétaire national qui reste à déterminer.

L'action associative est essentielle à la vie des habitants des quartiers de la politique de la ville. La politique de la ville ne peut se faire sans vous.

Ainsi, il a été décidé localement de maintenir le calendrier habituel de l'appel à projets (lancement en septembre, dépôt des dossiers début novembre, instruction au 1^{er} trimestre). L'objectif est de préserver au maximum la capacité à mettre en œuvre des actions dès le 1^{er} semestre 2026.

Dans ce contexte, nous invitons les porteurs de projets à prioriser les projets déjà bien implantés dans les quartiers et/ou dont les conditions d'ancrage locales sont bien engagées et partagées par les partenaires. Une attention particulière sera portée aux projets démontrant une capacité à mobiliser les publics.

L'appel à projets 2026 est lancé conformément aux 4 priorités du contrat de ville identifiées collectivement :

- des quartiers mobilisés pour l'emploi et l'activité économique
- des quartiers du lien et des émancipations
- des quartiers en transitions
- des quartiers plus sûrs et plus tranquilles

Les dossiers de demandes de subvention doivent obligatoirement être transmis par voie dématérialisée pour le 3 novembre 2025, délai de rigueur.

L'État, Nantes métropole, les villes de Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault ainsi que l'ensemble des partenaires poursuivront en 2026 le déploiement des objectifs collectivement définis dans le contrat de ville, en demeurant fidèles à son esprit et ses ambitions partagées.

Vous trouverez en annexe les éléments relatifs à la procédure de cet appel à projets.

Nous vous remercions de vos propositions et de votre engagement quotidien aux côtés des habitants et habitantes des quartiers populaires.

Pierre Quénéa,

**Vice-président à la politique de la
ville
Nantes métropole**

Tom Follet,

**Sous-préfet en charge de la
cohésion sociale et de la politique
de la ville**



L'appel à projets du contrat de ville 2025, Quelques chiffres :

- ✓ 4.6 millions € de co-financement
par l'État, la Métropole, les villes, la CAF,
Le Département et les bailleurs sociaux
- ✓ 430 actions soutenues
+ de 200 associations financées
- ✓ **Un soutien moyen d'environ**
10 000 euros en crédits spécifiques,
tous financeurs confondus

Par l'État,

1, 7 million € de soutien aux projets

+

590 000 € pour les programmes de réussite
éducative (PRE) de Nantes, Saint-Herblain, Rezé

Par Nantes Métropole et les Villes

+ de 2 millions € de crédits spécifiques

(Nantes Métropole, Nantes, Saint-Herblain, Rezé,
Orvault)

Par la CAF - Par les Bailleurs - Par le Département

550K€

280 K€

70K€

PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À PROJETS

L'appel à projets du contrat de ville est ouvert pour les 15 quartiers politique de la ville de la métropole nantaise qui sont les suivants :

- Bellevue
- Bottière Pin sec
- Bout des Landes - Bout des pavés - Chêne des Anglais
- Rezé - Château
- La Boissière
- La Halvêque
- La Petite Sensive
- Le Breil
- Le Clos Toreau
- Le Ranzay
- Les Dervallières
- Le Sillon de Bretagne
- Malakoff
- Plaisance
- Port Boyer

4 orientations prioritaires pour les 15 quartiers politiques de la ville

01

EMPLOI



Des quartiers mobilisés pour l'emploi et l'activité économique



1. Se coordonner pour mieux toucher les publics et lever les freins à l'emploi

2. Mobiliser les acteurs économiques pour les habitants des quartiers

3. Agir pour une vitalité économique des quartiers

02

EMANCIPATION



Des quartiers du lien et des émancipations



1. Agir pour l'égalité réelle et changer l'image des quartiers

2. Garantir aux habitants des quartiers populaires un accès réel à leurs droits

3. Favoriser le bien-vivre des habitants dans leur quartier

4. Agir pour l'émancipation, la réussite et la capacité à choisir sa vie

03

TRANSITIONS



Des quartiers en transitions



1. Engager une transition écologique populaire et solidaire

2. Répondre aux besoins en santé des habitants

3. Prendre en compte le vieillissement de la population

4. Lutter contre les fractures numériques

04

TRANQUILLITÉ



Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles



1. Apaiser le quotidien des habitants, de leur logement à l'espace public

2. Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage

3. Renforcer les échanges et les liens Police/Habitants sur le sujet de la sécurité

Répondre aux enjeux identifiés

LES PRIORITÉS PAR QUARTIER

Un travail partenarial collectif associant les associations investies sur le quartier, les partenaires et les conseils citoyens a été mené sur chacun des 15 quartiers pour rédiger des cahiers de quartiers.

Ils identifient les 4 à 6 actions collectives phares à conduire sur chacun des quartiers, en mobilisant les partenaires et acteurs et responsabilisant chacun sur son champ de compétence.

Ces actions collectives à réaliser de 2024 à 2026 ont pour but de faire levier sur la dynamique de chaque quartier.

Vous trouverez sous le lien suivant la version numérique des cahiers de quartier : <https://www.contrat-ville-agglonantaise.fr/appel-a-projets-contrat-de-ville-2026>

CALENDRIER

15/09/2025

Lancement de l'appel à projets

Organisation d'une réunion collective par quartier :

- Bottière pin sec : 16/09/25
- Ranzay / Port Boyer / Halvêque : 17/09/25
- Breil : 22/09/25
- Nantes Nord : 25/09/25
- Dervallières : 29/09/25
- Rezé - Château : 7/10/25
- Bellevue : 7/10/25
- Clos Toreau : 9/10/25
- Sillon : 9/10/25
- Plaisance : 16/10/25
- Malakoff : date à venir

Rencontres individuelles avec les porteurs

03/11/2025

Dépôt des dossiers

Délai de rigueur

Février 2026

Début des notifications
(Villes / Métropole)

Mai 2026

Comité des financeurs

Juin 2026

Poursuite des notifications
par l'ensemble des financeurs